

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité Question écrite n° 79254

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la relance des travaux publics et de l'investissement annoncée par le Premier ministre le mercredi 8 avril 2015. Il a souligné à cette occasion la nécessité de pousser les entreprises à investir afin de consolider la croissance à venir, tout en ne dégradant pas les comptes publics. Le plan de relance autoroutier, avec plus de 3 milliards d'euros d'investissements, va ainsi dans le bon sens. Dans ce cadre et avant ces annonces, la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) a publié des propositions pour la relance des infrastructures afin de soutenir un secteur en crise, alors que le BTP représente 1,5 million d'actifs dans notre pays. À ce titre plusieurs propositions ont été formulées dont celle de consolider et de lancer rapidement les contrats de plan État-Région (CPER) 2015-2020, alors que 2014 a déjà été une année blanche faute de financement, et que l'incertitude reste grande. Une autre proposition consiste à étaler sur cinq ans la baisse des dotations de l'État aux collectivités, afin d'éviter qu'une baisse soudaine ne se reporte immédiatement sur l'investissement au détriment des autres marges de manœuvre dont peut disposer une collectivité. Cet étalement pourrait être conditionné à des engagements en termes d'investissements. Il lui demande si des réflexions ont été engagées sur les propositions faîtes par la Fédération nationale des travaux publics.

Données clés

Auteur: M. Jacques Cresta

Circonscription: Pyrénées-Orientales (1re circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 79254 Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>12 mai 2015</u>, page 3527 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)